

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 32

Artikel: Du pinceau
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Puisque tu t'intéresses à mes idées musicales, dit Pierre Dupont à Gounod, qu'il alla voir le jour même, je te prie de bien vouloir transcrire cet air que j'ai trouvé ce matin en composant ces vers,

Et il lui chanta son premier couplet :

J'ai deux grands bœufs dans mon étable,
Ces deux grands bœufs blancs marqués de roux ;
La charrue est en bois d'érable ;
L'aiguillon en branche de houx...

Comme Gounod, très étonné, demeurait la plume levée sans plus écrire, regardant le chanteur :

— Ah ! je vois que tu n'aimes pas cela. Je le craignais, observa le poète.

— Mais non, continue, ne parle pas, chante encore.

Et le chanteur continua :

Les voyez-vous, les belles bêtes,
Creuser profond et tracer droit,
Bravant la pluie et les tempêtes,
Qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid ?

Gounod, tout à fait attendri, poussa une exclamation. Des larmes se remarquaient dans ses yeux. Il se leva et prenant les mains de Pierre Dupont :

— C'est beau, très beau ; tu as trouvé ta route, mon ami. Ne la quitte plus. Là est ton génie ; là sera ta gloire.

Le soir même, le musicien conduisait le chanteur au café des Variétés, où, devant quelques artistes, acteurs, gens de lettres, convoqués à la hâte, Dupont redit sa chanson. Elle fut applaudie frénétiquement. Théophile Gautier félicita vivement le chansonnier : « Bravo ! lui cria-t-il, tout est bien, tout, vers et musique. » Deux jours plus tard, les *Bœufs* étaient chantés par Hoffmann au théâtre des Variétés. La salle trépigna d'aise. Pierre Dupont était lancé.

*

Toutes les chansons du poète lyonnais ont comme celle-ci leur histoire.

Prenons, par exemple, le *Rêve du Paysan* :

Pendant le repos du dimanche,
Le paysan va voir son champ ;
Son front vers la terre se penche,
Illuminé par le couchant.
Le temps, qui marque son passage
De rides et de cheveux gris,
Sur son grand et vaillant visage
N'a pas éteint le coloris.

Rêve, paysan, rêve ;
Entends la semence qui lève,
Regarde les bourgeons rougir
Et comme tes enfants grandir ;
C'est l'avenir !

Quelques notes d'un aimable vieillard de Lyon, qui fut un ami intime de Pierre Dupont, permettent de dire en quelles circonstances ces vers furent écrits. C'était un dimanche de mai 1846. Pierre Dupont était allé rendre visite au poète des *Méditations*, Lamartine, retiré en ce moment à Saint-Point. Il y vit quelques paysans qui déambulaient lentement à travers champs, semblant admirer l'état de leurs terres. Lamartine retint plusieurs jours auprès de lui le chansonnier. De retour à Lyon, celui-ci envoya à l'hôte qui l'avait si gracieusement reçu la chanson que lui avait inspirée sa visite à Saint-Point.

*

Autre détail, emprunté aux mêmes notes.

En septembre 1847, Pierre Dupont alla à Saint-Genest-Malifaux (Loire). De là, il atteignit le mont Pilat. En traversant le grand bois, il fut tellement impressionné par la beauté du paysage et la majesté des sapins qui couvrent ce coin du Forez, qu'au courant de la plume il écrivit *Les Sapins*, que quelques-uns estiment son chef-d'œuvre,

J'allais cueillir des fleurs dans la vallée,
Insouciant comme un papillon bleu,
A l'âge où l'âme, à peine révélée,
Se cherche encore et ne sait rien de Dieu.

*

On cite aussi, parmi les meilleures, la chanson de la *Vigne*, dont les descriptions sont ravissantes et les vers du refrain particulièrement célèbres :

Bon Français, quand je vois mon verre
Plein de son vin couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas (*bis*) dans l'Angleterre (*bis*).

Quand fut écrite cette jolie fantaisie ? Au pied de quel coteau privilégié « qui se chauffe au soleil levant comme un vert lézard », la Muse alerte et pimpante de Pierre Dupont donna-t-elle rendez-vous à son poète pour lui dicter ces rimes folâtres ? Voici :

En novembre 1848, le poète se trouvait à Ternay (Isère), un village du Dauphiné, d'où l'on découvre le cours du Rhône et les montagnes du Lyonnais et du Forez. C'est là, dans le plus gracieux des vignobles, qu'il composa la jolie chanson tant de fois répétée depuis. Il avait demandé asile, pour l'écrire, à l'auberge du village.

Dupont a réellement vécu ses chansons. Elles sont filles de son sang et de sa chair. C'est pour cela que même ses chansons politiques, quoique dictées par les circonstances, se trouvent marquées au coin des œuvres fortes et ne sont pas destinées à périr.

Patriotisme et calendrier. — Le triste et le gai, le solennel et le comique, marchent de pair en ce bas monde.

Lundi 1^{er} août, jour de fête nationale, le calendrier éphéméride qui chaque matin m'indique le quantième et me rappelle que j'ai un jour de plus sur le dos et un de moins à vivre, portait cette inscription : « Il faut toujours se garder une poire pour la soif »

Réception. — Un monarque en voyage s'arrête dans un très humble village et s'exalte devant le maire de la magnificence de la réception.

— Sire, répond ce dernier, nous avons fait tout ce que nous devons, mais nous devons tout ce que nous avons fait.

LA SERVEINTA ET LO MAIDZO

S'APPELAVE Jaqueline, cllia serveinta et l'êtâi tant galéza que pouève bin s'appellâ Jaqueline. L'avâi fenamente veingt ans et l'êtâi à maître pè vè dâi dzein de pè Lozena, po gagnî quauque z'êti po san trossi, pe tâ, se sè marryève.

On deçando pè vè sat hàore, vaitcè que la maïtra vint taquenassî à sa porta.

— Mâ, Jaqueline, que lâi fâ, vo n'îte pas oncora lèvâve ? L'è binstout houit hàore. Ite-vo malada ?

— Na, noutra maïtra.

— Et porquie ne saillide-vo pas défro dau lhî ?

— Vu pas mè lèvâ.

— Quemèt dite-vo ?

— Vu pas mè lèvâ.

La maïtra choute tant que vè son hommo po lâi dere cein que sè passève.

— Quemèt, que dit dinse, vâo pa fro ?

— Na.

— Mâ ! mâ ! et mè que me faut via à houit hàore et lo dédjonnâ que n'è pas fè. Mâ, l'è cura, cllia fêmalla, qu'a-te ?

— N'èin sè rein. Dit que vâo pas beta lo tiu via dau lhî.

— Et dit que n'è pas malada ?

— Na.

— Eh bin, mè, su su que cha que l'è malada ;

mâ l'a pào-t'ître onna maladi que seimblie pas qu'on lâi dit *secrète* et que vâo pas la dere. Faut tot parâi fère à veni lo maïdzo.

L'èinvayant dan queri lo maïdzo, on dzouveno corps assebin, et lè vaitcè vè la Jaqueline, que l'êtâi pardieu bin galéza dein son lhî.

— Iô âi-vo mau ? que dit lo maïdzo.

— Nion cein, que repond.

— Pào-t'ître que sè gêne de lo dere devant vo, que fâ lo maïdzo à la maïtra : vo fau alla défro on moment.

Quand l'è que l'autra fut via dau pàilo, la serveinta dit dinse au maïdzo :

— Accutâ, monsu lo maïdzo, n'è pas onna brequa de mau ; vo vu dere : Lè maïtre mè dâvant trâi mâi, que m'ant pas payî, quand bin l'è zè dza recliâmâ bin dâi coup Adan, l'è djurâ de pas mè lèvâ dèvant d'avâi mè gadzo.

— Ah ! l'è dinse, que fâ lo maïdzo, eh bin, Jaqueline, tire-te vâi on bocon ein lèvé contro la parâi po mè fère on bocon de pllièce. Tè maïtre mè dâvant assebin quaranta francs, betein-no lè dou âo lhî, l'on dè couète l'autro, tant qu'à que no z'aussan payî à tsavon.

MARC A LOUIS.

Du pinceau. — Deux jeunes littérateurs — on sait qu'ils sont aujourd'hui légion et tous plus... modestes les uns que les autres — sont en conversation.

— Savez-vous, mon cher, dit l'un, qu'il y a dans cette chambre deux de nos plus grands écrivains !

— Il pourrait bien y avoir la moitié de vrai dans ce que vous dites-là ! répond superbement le second.

Comme Malborough ! — M. A... a donné l'ordre à sa bonne de répondre à quiconque vient droit sonner, qu'il n'y est pas.

Quelqu'un sonne et demande après M. A.

— Monsieur n'est pas là, dit la bonne.

— Quand reviendra-t-il ?

— Lorsque Monsieur a donné l'ordre de dire qu'il n'y est pas ; on ne sait quand il reviendra.

VILLE LUMIÈRE

C'EST de Lausanne qu'il s'agit. Un fidèle ami du *Conteur*, amateur des choses du vieux Lausanne, de plus en plus oubliées, nous communique copie des lignes suivantes, adressées en juillet 1804, à la *Gazette*, sous la signature de « Un voyageur ».

Ce « voyageur » pourrait bien n'être qu'un simple contribuable lausannois, justement désireux d'un meilleur emploi de ses deniers.

*

« Permettez, messieurs, que je profite de votre feuille, pour faire connaître au public une petite aventure qui m'est arrivée ces jours derniers, et dont vos lecteurs tireront peut-être quelque profit.

» Je suis étranger, et après avoir parcouru en admirateur votre charmant pays, je passai quelques jours dans sa capitale.

» Mardi dernier, vers les dix heures du soir, revenant d'une campagne voisine par une nuit des plus noires, je fus accueilli par une averse terrible, qui me détrempa bientôt comme une éponge.

» Entré en ville, j'y trouvai, à mon très grand étonnement, une obscurité telle que je fus obligé de marcher à tâtons comme un aveugle.

» A peine avais-je fait quelques pas que j'étais allé donner du creux de l'estomac contre une flèche de char qui m'arrêta la respiration.

» J'avançais avec peine pour regagner mon auberge à la suite de ce coup douloureux, lorsqu'un homme que m'achoppant sur des pièces de bois que je ne voyais pas, je tombai tout de mon long sur